

# [Impressum]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **19 (1948)**

Heft 10

PDF erstellt am: **17.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

n'ont-elles pas déserté le Jura ! Nous en pourrions citer maints exemples.

Sans bonnes communications, une région est réduite à la pauvreté, à l'inertie, à la mort économique. La civilisation de demain ne peut se concentrer uniquement dans les villes et laisser s'appauvrir et mourir les campagnes. Aussi difficile que nous apparaisse ce problème, tôt ou tard, il faudra le résoudre.

On sait les efforts qu'a fait l'ADIJ, au cours des années, pour améliorer les communications et défendre les intérêts économiques du Jura. Toutes les mesures qui entrent en considération pour lutter contre les causes économique-sociales de l'indigence sont des mesures de longue haleine qui ne porteront leurs fruits qu'avec le temps. Mais devant l'ampleur, la complexité et la multiplicité des problèmes à résoudre, il semble indispensable de créer, le plus rapidement possible, cette *Chambre du commerce et de l'industrie* qui figure au nombre des revendications jurassiennes, c'est-à-dire un *office permanent* chargé d'étudier toutes les questions qui se rapportent à l'économie du Jura et qui élabore peu à peu la politique économique qui convient à notre pays.

Le Jura a une vie économique qui lui est propre et il a besoin de solutions qui répondent exactement à ses besoins. Si l'on veut lutter contre le paupérisme, il est nécessaire de tenir compte de ce facteur.

Le canton de Berne est plus spécifiquement agricole et hôtelier. Et les mesures générales prises dans le cadre du canton ne sauraient toujours tenir compte des nécessités du Jura qui est industriel avant tout et dont l'agriculture même présente des caractères différents de celle du Plateau ou de l'Oberland.

Pour lutter contre l'appauvrissement et le dépeuplement de certaines régions, pour ranimer nos vallées, il est en outre nécessaire de prendre certaines mesures que seul un organisme qui se voue complètement à l'étude de ces problèmes est à même de proposer en connaissance de cause. Comment retenir au pays les forces économiques qui risquent de s'en aller, comment assurer la relève des industries anciennes, comment favoriser l'introduction d'industries nouvelles et lesquelles choisir ? Ce sont parmi d'autres, les questions qui se posent.

Si le paupérisme dépend de la prospérité générale, cette prospérité elle-même, par leur esprit d'initiative, par leur intelligence, par leur travail, ce sont les hommes qui la créent.

Lutter contre le paupérisme en équipant solidement le Jura du point de vue social, économique, industriel, tel doit être le but de tous ceux auxquels le sort de notre petit pays tient au cœur de tous les Jurassiens. Car tous nous voulons un Jura sain et prospère.

J. FELL-DORIOT  
LICENCIÉE EN DROIT

---

ORGANES DE L'ADIJ

Présid.: F. REUSSER, Moutier, tél. 9 40 07.   ○  Secrét.: R. STEINER, Delémont, tél. 2 15 83  
Caissier: H. FARRON, Delémont, tél. 2 14 37

Compte de chèques postaux de l'ADIJ: Delémont, IVa 2086

Administr. du bulletin: R. STEINER.   Resp. de la rédaction: MM. REUSSER et STEINER  
Publicité: Par l'administration du Bulletin — Editeur: Impr. du Démocrate S. A., Delémont

Abonnement annuel: Fr. 6.—   Prix du numéro: Fr. 1.—

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source